



## 44<sup>ème</sup> session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

### Canada

#### Intervention du Luxembourg

Genève, le 10 novembre 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Canada et la remercie pour la présentation de son rapport national. Nous félicitons le Canada pour les progrès réalisés en matière de droits des peuples autochtones et notamment la mise en œuvre nationale de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Dans un esprit constructif, le Luxembourg souhaite faire les trois recommandations suivantes au Canada :

- 1) Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
- 2) Veiller à ce que tous les cas de violence fondée sur le genre, en particulier contre des femmes et des filles autochtones, fassent l'objet d'une enquête approfondie
- 3) Assurer l'accès à des voies de recours pour les victimes des abus des droits humains commis à l'étranger par des sociétés transnationales canadiennes

Nous souhaitons plein succès au Canada dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[159 mots – 1 minute]